



PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale
des territoires
Service environnement
Forêt – chasse - nature

Agen, le 10 FEV. 2020

Affaire suivie par : Sandrine LAQUEBE
☎ 05 53 69 34 62
sandrine.laquebe@lot-et-garonne.gouv.fr

Pour faire suite à votre dossier de Déclaration d'Intérêt Général et Autorisation Environnementale du programme pluriannuel de gestion du Dropt aval et de ses affluents, vous trouverez ci-dessous notre avis au regard des incidences Natura 2000.

Les éléments fournis ne permettent pas, en l'état, de formuler une évaluation d'incidence car ils sont d'ordre général et les calendriers d'intervention prévus sont trop imprécis.

Outre le respect des préconisations listées pages 437 et 438 du DIG, il conviendra, lors du dépôt des dossiers techniques préalables aux différentes interventions sur le terrain, d'établir de nouvelles évaluations d'incidences au cas par cas.

Le Chef de Service Environnement

Stéphane BOST

EPIDROPT
23 avenue de la Bastide
24500 EYMET